



CNT-FTE

Bourse du Travail - 11 RUE GENIN
93200 SAINT DENIS
fede-educ@cnt-f.org
www.cnt-f.org/ftfe

FEDERATION DES TRAVAILLEURS-EUSES DE L'EDUCATION

CONTRE UNE EDUCATION SOLDEE, FLIQUEE, PRECARISEE... EN GREVE LE 8 FEVRIER !

Allègre, en son temps, parlait de " dégraisser le mammoth ". Une grève massive a su le remettre dans le droit chemin : la porte de sortie ! Mais sa manie lui a survécu, les ministères qui l'ont suivi poursuivent la démolition du service public d'éducation. Nous n'avions jamais connu de régressions aussi profondes que ces dernières années. Alors que faire ? Pour la CNT FTE, il est temps de réagir ! L'heure n'est plus à des journées de grève isolées sans perspectives mais à la construction d'un mouvement combatif pouvant inverser cette désastreuse tendance ! Les personnels et les syndicats du 93 ont montré l'exemple en se mettant déjà en grève à plusieurs reprises depuis début janvier, rejoints par d'autres secteurs de la région parisienne.

DANS NOS ÉTABLISSEMENTS, DANS NOS SECTEURS, AVANT LA MANIFESTATION : RÉUNISSONS-NOUS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR DÉCIDER COLLECTIVEMENT DE LA SUITE DU MOUVEMENT.

Le premier degré est aussi attaqué

Si le premier degré avait semblé relativement épargné par les attaques gouvernementales, ces dernières années, les choses désormais s'accroissent.

- Le protocole de " direction d'école " signé par un seul syndicat, sans répondre aux revendications de fonds de nos collègues chargés de direction, a permis l'arrivée massive de personnels précaires : 50000 EVS (emplois-vie-scolaire), temps partiel imposé de 20 ou 26 h par semaine pour 600 à 700 €, contrat : de 6 à 24 mois (après : merci, au revoir !).

- Ce protocole prévoit aussi une journée par semaine de décharge pour les directeurs des écoles de 4 classes, assurée par... les stagiaires IUFM (PE2) au cours d'un " stage filé " ! Balancés dans les classes sans formation dès septembre, surchargés de travail, toutes les conditions sont réunies pour saccager la formation initiale. Placer les PE2 sur les décharges de direction, c'est " économiser " des postes. Toujours ça de pris pour Bercy !

- Aujourd'hui un projet de décret vise, après une phase " d'expérimentation ", à regrouper les écoles au sein d'EPEP (Etablissements publics d'Enseignement Primaire) avec un conseil d'administration (où prédomineraient représentants des collectivités et des parents) et un directeur, supérieur hiérarchique. Pour la FTE, ce projet, porteur de toutes les soumissions hiérarchiques et pédagogiques, est inadmissible. Nous demandons au contraire le maintien des prérogatives du conseil des maîtres et revendiquons la direction collégiale des écoles.

Casse des statuts dans les collèges et lycées ou comment faire baisser les moyens !

Suppression des heures de chaire, des heures de labo, généralisation des services sur plusieurs bahuts, tout est bon " en haut " pour économiser des postes. Les conditions de travail vont empirer ! Et alors ? Ceux de Bercy et de Grenelle ne sont pas dans les classes ! La bivalence

des enseignants, les remplacements à l'interne... c'est la flexibilité sans bornes. Trop facile de pallier le manque de moyens en bernant les parents. Bercy et Grenelle décident, pourtant c'est nous qui travaillons...

Précarisation à outrance et mise au chômage de milliers de collègues

Vacataires, contractuels, EVS, CAE... enseignement, vie scolaire, ATOS... des statuts, des conditions de travail et des salaires toujours plus dégradés. Au lieu de créer les postes statutaires correspondant aux moyens nécessaires, le recours massif à l'emploi précaire est une véritable insulte faite aux travailleurs et une menace pour toutes et tous. A travail égal... statut égal, salaire égal !

Comment faire avec toujours moins ?

Alors que l'on assiste à une hausse démographique dans le primaire et que le manque de personnels enseignants dans les classes mais aussi dans les réseaux d'aide est criant, que la scolarisation des 2 ans régresse... le ministère rationne les postes aux concours. Seulement 500 postes créés pour 24000 nouveaux élèves prévus (48 nouveaux élèves pour chaque nouveau PE !)

Dans le second degré, 5000 suppressions de postes sont prévues pour la rentrée 2007 (25000 postes en moins depuis 5 ans !); la situation de la vie scolaire est largement détériorée depuis la fin du statut MI-SE, avec des contrats de plus en plus précaires et de moins en moins pérennes, entraînant un turn-over important et des situations de sous-effectif ; les effets de la décentralisation des TOS se font aussi sentir, pénurie de personnels et dégradation des conditions d'entretien des établissements, plus ou moins rapide selon les collectivités de rattachement. Dans tous les établissements, dans toutes les régions, la logique imposée est la même : faites mieux avec moins !

Réforme des ZEP

La réforme des ZEP, faite à moyen constant, cache une véritable politique de démantèlement et laisse craindre à court terme une dégradation importante pour ces établissements.

Dans les EP1, la réforme a peu apporté et a surtout généré la désorganisation, avec l'arrivée de professeurs référents souvent étrangers aux établissements et à leurs pratiques, n'améliorant en rien la coordination des équipes. Les assistants pédagogiques y exercent désormais des missions dévolues antérieurement aux enseignants, pour un salaire de misère et un statut précaire... une véritable arnaque !

Reste le cas, non réglé à ce jour, des EP2 et EP3, ces derniers devant perdre à court terme les moyens spécifiques du dispositif ZEP.

Même si le dispositif ZEP n'effacera jamais le caractère de reproduction sociale de cette école, il est dans la situation actuelle, un " moins pire " pour les personnels travaillant dans ces secteurs et offre quelques réponses en terme éducatif pour les élèves. Nous devons empêcher le démantèlement des ZEP !

Dérive réactionnaire et mise au pas pédagogique

La mise au pas pédagogique est généralisée : dans le premier degré, le ministre impose sa méthode de lecture et compte récidiver avec la grammaire ; dans le second degré, les chefs d'établissements voient leurs

prérogatives croître avec la mise en place des conseils pédagogiques. Quelle liberté pour les enseignants ? Pour nos élèves, l'évolution est encore plus catastrophique : note de vie scolaire, apprentissage à 14 ans, repli sur un " socle commun " : ce sont les contours d'une école réactionnaire, de sélection et de tri social qui se dessinent.

Flicage à tous les étages

La circulaire du 13 juin 2006 a débouté près de 30 000 familles sans-papiers de leur demande de régularisation. Des milliers d'entre elles ont reçu un arrêté de reconduite à la frontière. L'angoisse au quotidien d'être interpellé se mêle à celle de voir la police débarquer à l'école pour chercher les enfants. Comment mener une vie, donc une scolarité paisible pour nos élèves, dans de telles conditions ?

La politique répressive s'étend dans l'E.N qui se dote d'outils de flicage : logiciels BASE ELEVE dans le primaire et SCONET dans le secondaire, permettant un partage de données confidentielles sur nos élèves avec les collectivités locales notamment. Ces outils sont en parfaite adéquation avec la loi de " prévention de la délinquance ", en examen à l'assemblée, qui permet l'intrusion des maires dans les politiques socio-éducatives et qui vise à ficher et sanctionner les personnes les plus en difficultés.

Services publics, protection sociale, tout ce qui ne rapporte rien en terme de profits doit disparaître ! Réduction accélérée des moyens, mépris des travailleurs-ses et des usagers, précarisation et flexibilité accrue pour les salariés, la recette est la même, mais la pilule reste amère.

FACE À CETTE OFFENSIVE, IL EST URGENT DE CONSTRUIRE L'UNITÉ DE TOUS - PRIMAIRE / SECONDAIRE, PRÉCAIRES / TITULAIRES - DANS LA GRÈVE, MASSIVE ET RECONDUCTIBLE, POUR FAIRE RECULER LE MINISTÈRE DE LA CASSE ET DU FLICAGE DE L'ÉDUCATION.

- REVENDIQUONS :**
- > pour le retrait du protocole de direction d'école, du stage filé et du projet de décret sur les EPEP
 - > pour des créations de postes à la hauteur des besoins exprimés par les équipes
 - > pour la titularisation, sans condition de concours ni de nationalité, de tous les personnels précaires, en poste ou au chômage
 - > pour le retrait du décret modifiant le statut des enseignants du 2nd degré
 - > pour le retrait du dispositif " ambition réussite ", le maintien et l'amélioration du dispositif ZEP
 - > pour une revalorisation salariale pour tous les personnels
 - > pour la régularisation des familles de nos élèves et de tous les sans-papiers

JEUDI 8 FEVRIER

**TOUTES ET TOUS EN GREVE !
DANS L'EDUCATION NATIONALE, AVEC LA FONCTION PUBLIQUE !**